# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP25-7-74261600

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ** - COTE-D'OR - NIÈVRE - SAONE-&-LOIRE - YONNE - DOUBS - JURA - HAUTE-SAONE TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F.

Service de la Protection des Végétaux - 21, route de Seurre - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

*Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture* - C. C. P. DIJON 3405.12 K

26 Juin 1974

Bulletin n° 15 - Juin 1974

## VIGNE

- YONNE - NIEVRE -

MILDIOU - OIDIUM : Le renouvellement du traitement s'impose à la suite des violents orages du 22 et surtout du 23 Juin (précipitations supérieures à 20 mm) et notamment si l'exécution de la précédente application s'est déroulée dans des conditions défavorables (pluies localisées).

Le traitement devra être exécuté avant le 2 Juillet.

Rappel BOTRYTIS : Voir note précédente.

- JURA - COTE D'OR - SAONE-et-LOIRE -

Attendre prochain avis.

## ARBRES ET ARBUSTES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE - Traitement d'été obligatoire :

Les premières larves mobiles sortent actuellement. En conséquence un traitement devra être obligatoirement appliqué aussi bien en zone contaminée qu'en zone de protection, en vertu de l'arrêté ministériel du 29 Mai 1948 (J.O. du 4 Juin 1948)

La période favorable à ces traitements s'étend de la réception de cet avis à la fin de la première semaine de Juillet.

Les produits à utiliser sont :

- De préférence : oléoparathion renfermant 25 g. de matière active par litre de produit commercial à raison de 1 litre pour 100 litres d'eau.
- Parathion émulsion contenant 30 g. m.a/litre de produit commercial à raison de 1 litre pour 100 litres d'eau.
- ou encore méthidathion renfermant 40 g. m.a./litre de produit commercial à raison de 1 litre pour 100 litres d'eau.

Il y a lieu de respecter éventuellement le délai de 15 jours avant récolte.

Les traitements des groseilliers et des cassissiers devront être effectués de suite après la cueillette.

## BETTERAVES

PUCERONS VERTS : Signalés dans certaines régions et en particulier dans l'YONNE une intervention chimique peut se justifier si les larves de coccinelles sont en nombre insuffisant.

NOCTUELLES : Si des dégâts sont constatés sur feuillage, le mélange endosulfan-parathion semble le plus efficace en pulvérisation.

## HOUBLON (Note n° 6)

MILDIOU : Bien que le mildiou soit peu virulent cette année la protection du nouveau feuillage doit être assurée.

Les Ingénieurs concernés :
M. TISSOT - G. FLAMANT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

P 448

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX